

5 EXIGENCES POUR LA FILIERE GENERALE dans l'enseignement agricole public

Au delà des discours creux et incantatoires, le SnetapP-FSU pose ici cinq exigences (dans le cadre d'une réforme de la voie générale qu'il a toujours combattue et qu'il continue de combattre) afin de préserver, promouvoir et accompagner une filière générale indispensable pour nos établissements.

Cinq exigences pour plus de visibilité, plus de choix pour nos élèves, pour plus de moyens pour la réussite de TOUTES et TOUS :

1. **Mettre en place une grande campagne de communication** pour promouvoir auprès des jeunes de collège et de lycée, la filière générale de l'enseignement agricole.
2. **Rétablir l'agronomie** dans l'enseignement de spécialité propre à l'enseignement agricole, sur le modèle des sciences de l'ingénieur (volume horaire des spécialités abondé de 2h).
3. **Permettre aux lycées agricoles de proposer au moins trois doublettes de spécialité** en terminale. Utiliser les moyens dégagés par la réforme du lycée (30 à 60 ETP) pour permettre aux établissements agricoles de **proposer d'autres spécialités en classe de première** (au nombre de 4 voire 5 comme dans les autres établissements).
4. **Proposer aux élèves de la filière (seconde, première et terminale) un panel d'options** conséquent respectant les spécificités de l'enseignement agricole (EATDD et AET) et permettant une ouverture culturelle et sportive (EPS, hippologie équitation, pratiques culturelles notamment...). **Intégrer dans la DGH obligatoire, les options spécifiques à l'enseignement agricole** : EATDD et AE. **Garantir le financement** nécessaire pour toutes les autres options dans la part de la DGH dédiée aux enseignements facultatifs. **Maintenir et développer les sections européennes et sportives** notamment dans cette filière.
5. **Attribuer les heures de groupe à effectif réduit** (12 heures en seconde, 8 heures en première et 8 heures en terminale) quels que soient les effectifs pour permettre un véritable appui aux élèves en difficulté, pour les accompagner concrètement à l'orientation, pour renforcer nos capacités à enseigner dans de bonnes conditions en TP/TD, pour conforter une véritable pluridisciplinarité.